

Polémique autour du « prédicat » à l'école

Cette notion, apparue dans les programmes à la rentrée 2016, vise à simplifier l'apprentissage de la grammaire

Prenez l'enseignement de la langue – un domaine qui passionne les Français, même quand ils ne fréquentent plus les bancs de l'école. Ajoutez-y un changement de formulation dans les programmes scolaires, qui ont fait peu neuve en cette rentrée ; peut-être même une inflexion dans les objectifs qui leur sont assignés. Une bonne dose d'inquiétude partagée par les parents et les enseignants, à l'heure où toutes les enquêtes – nationales comme internationales – pointent les résultats décevants de notre système éducatif.

Mélangez le tout avec un zeste de désinformation propagée sur la blogosphère et les réseaux sociaux... Et vous aurez, réunis, tous les ingrédients d'une polémique comme l'école française, qui navigue de réforme en réforme, en voit surgir à intervalles réguliers : une controverse déconnectée (ou presque) de ce qui se joue en classe, mais au retentissement médiatico-politique assuré.

Pour allumer la mèche, il a suffi d'un mot : le « prédicat ». Une notion bien connue des linguistes et des grammairiens, et même déjà utilisée à l'école en Belgique ou au Québec, mais une découverte en France, en 2016-2017, pour bon nombre de parents d'élèves et même d'enseignants. Introduite pour la première fois dans les programmes de cycle 3 (du CM1 à la 6^e), elle doit permettre aux enfants non encore rodés à l'analyse grammaticale de décomposer la phrase en deux blocs : le sujet et son prédicat – ce qui est dit du sujet. Exemple : « Le facteur distribue le courrier » ; « le facteur » est le sujet, « distribue le courrier » le prédicat.

Les compléments d'objet direct et indirect pourront, eux, être identifiés dans un second temps en classe, sous l'appellation commune de « complément de verbe »,

explique Michel Lussault, président du Conseil supérieur des programmes (CSP). A ce niveau-là de scolarité, les nouveaux programmes ne font d'ailleurs plus référence au COD ou au COI : il faut attendre le cycle 4 – correspondant aux classes de 5^e, 4^e et 3^e – pour que le premier réapparaisse lorsqu'il est question d'étudier l'accord du participe passé. Quant au second, son acronyme a littéralement disparu des programmes.

Voie progressive

« C'est avant tout un changement d'approche, presque de logique, défend le président du CSP. Une grammaire aussi complexe que la nôtre se prête peu au consensus... Ce choix a fait débat au sein du Conseil, il est le fruit d'un arbitrage. Mais si on peut sans doute discuter de la direction prise, on ne peut pas lui reprocher de manquer d'ambition, alors même qu'elle aboutit à ajouter une étape, un préalable, à l'étude de la langue. »

« Elle doit permettre aux élèves de saisir la phrase comme un énoncé signifiant et pas seulement comme une suite de mots à étiqueter, renchérit Sylvie Plane, professeure en sciences du langage et vice-présidente du CSP. Un cheminement vers une analyse grammaticale plus complexe, une compréhension de la langue plus poussée. »

Une voie progressive, sans doute, mais pas moins exigeante : c'est le credo des artisans de ces nouveaux programmes... et l'exact opposé de l'écho qu'en ont donné les réseaux sociaux. Depuis plusieurs jours, Michel Lussault ferraille sur Twitter avec ceux qui, en nombre, l'accusent de vouloir mettre à mal la grammaire. Rien d'inédit pour ce géographe de métier que l'on a accusé, au plus fort de la polémique sur la réforme du collège, d'être le

« fossyeur » du récit national ou des humanités. Un « assassin de l'école », pour reprendre le titre du livre de la journaliste de *L'Obs* Carole Barjon, qui pourfend le « pédagogisme ». Michel Lussault s'en amuse presque : « On fait de moi l'inventeur du prédicat. Aristote, qui en a la paternité, doit se retourner dans sa tombe ! »

Mais la querelle, même outrancière, résonne fort sur la Toile. Un billet de blog écrit par une enseignante, sur le site de *Télérama*, a, le 3 janvier, donné aux accusations de « nivellement par le bas » si souvent proférées contre la gauche un semblant de légitimité journalistique : « En 2017, la grammaire est simplifiée voire négociable », l'a-t-elle titré. L'auteure y évoque des « directives orthographiques » effarantes, assurant qu'on accepte désormais des élèves des « accords défailants » des participes passés à condition qu'ils puissent les justifier.

Le 7 janvier, *Le Parisien* a fait du prédicat son dossier de « une » : « La grammaire, c'est fini ? », interroge-t-il sur deux pages. Et d'affirmer que la communauté éducative en « perd son latin ». Sans surprise, les pourfendeurs de l'« égalitarisme », à droite, ont eux aussi donné de la voix : l'équipe de campagne de François Fillon, candidat à l'élection présidentielle, a retweeté, le 4 janvier, le témoignage donné à lire sur le site de *Télérama*.

Reste l'essentiel : ce que disent – ou ce que font – les enseignants de ces changements. Sur ce point, le recul manque. Leurs syndicats n'ont pas encore pris position, à l'exception du Snalc (dit de droite même s'il le récuse) : « Introduire une notion de linguistique universitaire dès le CM1 n'a aucun sens ; on ajoute une couche supplémentaire au mille-feuille terminologique

que grammatical, s'indigne Jean-Rémi Girard, l'un de ses porte-parole. On peut en craindre une application très hétérogène. »

Sur les forums de discussion entre professeurs, c'est la surprise d'être un peu mis « devant le fait accompli » qui s'exprime ; l'impréparation, le manque de formation et d'accompagnement, l'agacement face à ce « énième changement ». Mais pas seulement : si certains laissent entendre qu'ils ne changeront rien à leurs gestes professionnels, à leurs cours, d'autres accueillent positivement la nouveauté. A l'image de Viviane Youx, présidente de l'Association française des enseignants de français (AFEF), pour qui « enfermer les élèves dans un système normatif, en se focalisant sur la terminologie, des éléments mis bout à bout, ne les aide pas nécessairement à comprendre la langue ». ■

MATTEA BATTAGLIA

LE CONTEXTE

Si les nouveaux programmes du cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e), publiés au *Bulletin officiel*, le 26 novembre 2015, mettent bien en avant une terminologie nouvelle, l'analyse grammaticale ne se limite pas à l'identification « sujet-prédicat ». Les objectifs assignés à l'élève sont, en fin de 6^e, de maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet « dans des cas simples », ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet. On attend également de lui qu'il soit capable de « raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie ». La découverte du fonctionnement de la phrase – syntaxe et sens – fera l'objet d'une étude explicite au cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e).